



MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION
-RABAT

DESTINATAIRES PRINCIPAUX : CAB – MD – SG – DG8.1

CONFIDENTIEL

FAX N°: F/ 494 / OR

DATE: LE 10 SEPTEMBRE 2014

PAGE(S):

Objet : Déjeuner de travail avec Mme Kim Bolduc.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai eu, ce midi, un déjeuner de travail avec Mme Kim Bolduc, Représentante spéciale désignée du SG de l'ONU au Sahara.

Durant cette discussion, j'ai tenu à préciser clairement les points suivants :

* Elle ne pourra pas se rendre au Sahara, tant que tous les problèmes créés par le processus de sa nomination et les dérapages du rapport du SG de l'ONU ne soient réglés. Ajoutant que ces questions feront fort probablement l'objet des discussions à New York entre Sa Majesté le Roi et le SG.

* Le triptyque du mandat de la Minurso depuis sa création ne doit en aucun cas être dépassé, au risque de compromettre sa mission.

* Les questions des droits de l'Homme ne relèvent nullement de son mandat, mais du ressort exclusif du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH). Précisant que tout dépassement provoquera une réaction prompte et ferme de la part du Maroc.

* Le dossier du Sahara repose sur trois piliers distincts et bien clairs :

- le processus politique de négociations à New York ;
- la surveillance du cessez-le-feu, le déminage et le soutien logistique aux CBM à Laâyoune ;
- les questions humanitaires et des droits de l'Homme à Genève, dans le cadre du partenariat global du Maroc avec le HCDH et le HCR.

* La réussite de sa future mission à Laâyoune dépendra des paramètres suivants :

- gagner la confiance des autorités marocaines ;
- respecter scrupuleusement le triptyque de son mandat ;
- travailler dans la transparence et le respect de la spécificité du problème du Sahara, qui est totalement différent de ceux de l'Iraq ou de Haïti.

Elle m'a répondu ce qui suit :

* Elle est consciente de la complexité du dossier du Sahara et qu'elle est en train d'en saisir les difficultés suite à la crise depuis avril dernier.

* Elle a un grand respect pour le Maroc, car elle comprend l'importance de ce principe dans la culture et les civilisations millénaires du Maroc et de son pays d'origine le Vietnam.

* Elle compte s'astreindre à son mandat et aux instructions du SG de l'ONU. Elle adoptera une posture à équidistance de toutes les parties.

* Elle rejette les surprises et la politique du fait accompli, car elle est une adepte du dialogue et en fera un crédo dans ses futures relations avec les autorités marocaines, même en cas de désaccord.

* Elle sera à l'écoute des autorités marocaines et sensible à leurs préoccupations. Elle s'abstiendra de tout double langage, car il y va de sa crédibilité.

* Lorsqu'elle avait parlé dans le bureau de la Directrice de Cabinet du SG de l'ONU, Mme Susana Malcorra, de réunir les différentes parties autour d'une table, c'était juste pour illustrer son expérience passée et non pas son intention de le faire au Maroc. Ajoutant qu'elle a bien compris de mes propos qu'il y a déjà un cadre approprié à New York pour ces réunions.

* Elle avait déjà pris ses dispositions pour partir ce weekend à Laâyoune, mais elle respecte la décision du Maroc de ne pas le faire pour le moment dans l'attente des instructions du SG de l'ONU.

A la lumière de ce qui précède, une seule observation s'impose : Mme Bolduc a bien saisi la fermeté de l'attitude du Maroc, la complexité de la question du Sahara, les difficultés de son mandat et l'impératif de ne pas provoquer de réaction du Maroc.

Haute Considération

L'Ambassadeur, Représentant Permanent

Omar HILALE

